Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL

COIFFURE

SESSION 2026

ÉPREUVE E3 : COUPE HOMME ET ENTRETIEN DU SYSTÈME PILO-FACIAL, OPTION U30B

Coefficient : 5 Durée : 1 heure

Matériel professionnel de coiffure et de taille du système pilo-facial autorisé, à l'exception des sabots de tondeuse. Le candidat apporte une photographie de la coupe projetée, d'au moins 10 × 13 cm.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse du modèle et organisation de la réalisation (4 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Création et taille du système pilo-facial (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Coupe homme, mise en forme et coiffage (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Hygiène, sécurité, ergonomie et résultat final (3 points)	Dossier Questionnement

Aucune calculatrice n'est nécessaire pour cette épreuve pratique.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE PRATIQUE : ESPACE PROFESSIONNEL DE COIFFURE DU CENTRE D'EXAMEN

Sur un modèle masculin majeur, réaliser une coupe homme classique ou mode, suivie d'une mise en forme et d'un coiffage, ainsi qu'une création et/ou une taille de moustache, de bouc ou de barbe. Un rasage de finition peut être réalisé si le projet le nécessite.

Le modèle doit présenter des cheveux sur l'ensemble de la tête, d'une longueur adaptée à la coupe, et une coupe non préparée. La zone du système pilo-facial à travailler doit avoir été laissée en pousse au moins une semaine. Le candidat présente une photographie de la coupe souhaitée, d'un format minimal de 10 × 13 cm. En l'absence de photographie, le jury détermine la coupe à réaliser. Les sabots de tondeuse sont interdits.

La durée totale de réalisation est d'une heure. Le candidat organise son travail en respectant l'hygiène, la sécurité, le confort du modèle et l'ergonomie du poste.

PARTIE 1 : Analyse du modèle et organisation de la réalisation (4 points)

Prise en compte du modèle, du projet et des conditions de réalisation

Observer le modèle et la photographie de la coupe projetée. Adapter le projet aux caractéristiques de la chevelure, à la morphologie et au système pilo-facial du modèle. Préparer le poste et sélectionner les outils nécessaires. Cette étape est évaluée en situation pratique.

1.1 (2 points) Analyser les caractéristiques utiles du modèle et établir un projet cohérent associant la coupe homme et la forme du système pilo-facial. Le projet doit être réalisable dans le temps imparti.

1.2 (2 points) Organiser le poste et sélectionner les outils adaptés aux opérations prévues, sans utiliser de sabot de tondeuse.

PARTIE 2 : Création et taille du système pilo-facial (6 points)

Conception de la forme, maîtrise de la taille et finition

Réaliser sur le modèle une création et/ou une taille de moustache, de bouc ou de barbe, selon le projet retenu et les caractéristiques du modèle. Effectuer un rasage partiel ou une finition si nécessaire.

2.1 (2 points) Définir et mettre en place une forme adaptée au modèle, en assurant la cohérence des contours et des proportions.

2.2 (3 points) Réaliser la taille du système pilo-facial avec des gestes et des outils maîtrisés, en respectant le projet et le confort du modèle.

2.3 (1 point) Réaliser les finitions nécessaires et vérifier la régularité, la netteté et l'équilibre du résultat.

PARTIE 3 : Coupe homme, mise en forme et coiffage (7 points)

Réalisation d'une coupe classique ou mode et mise en valeur du modèle

Réaliser la coupe homme demandée par le projet retenu, classique ou mode, puis effectuer la mise en forme et le coiffage. Adapter les techniques aux caractéristiques de la chevelure et à la photographie présentée, le cas échéant.

3.1 (2 points) Mettre en œuvre une organisation des zones de travail et des séparations cohérente avec la coupe choisie.

3.2 (3 points) Réaliser la coupe en maîtrisant les outils, les gestes, les orientations et les longueurs nécessaires au projet. Respecter l'équilibre des volumes et adapter la réalisation au modèle.

3.3 (2 points) Effectuer une mise en forme et un coiffage en accord avec la coupe projetée. Présenter un résultat fini qui met en valeur le modèle.

PARTIE 4 : Hygiène, sécurité, ergonomie et résultat final (3 points)

Application des règles professionnelles pendant l'épreuve

Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont observées pendant l'ensemble de l'épreuve. À l'issue de la réalisation, présenter le résultat final et laisser le poste propre et organisé.

4.1 (1 point) Maintenir des conditions d'hygiène et de sécurité adaptées lors de l'utilisation des outils et des produits.

4.2 (1 point) Adopter une posture de travail ergonomique et veiller au confort du modèle pendant les opérations.

4.3 (1 point) Présenter un résultat final soigné et cohérent, puis remettre le poste en état.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.